

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 6 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois

Et le 6 Septembre à 19 heures

Date de la convocation : les membres du Conseil Municipal de la commune de Brangues, régulièrement convoqués, se sont réunis en nombre prescrit par la loi

02/09/2023 Sous la présidence de Sylvain GRANGER, Maire

Nombre de Conseillers : 15

Présents : 11

Présents :

Votants : 13

Sylvain GRANGER, Corrine PERRET, Germaine BUYRET,
Lucien MORALES-HERNANDEZ, Daniel REVELLO
Eric MICHOU, Robert PYOT, Roland BIGAT
Sandrine BOURGEY

Absents excusés : Stéphane DUCARRE Aurélie MASSE, Alix LARCHEY,
Coralie DA COSTA

Procurations: 2 d'Alix LARCHEY à Corinne PERRET, de Coralie DA COSTA à
Sylvain Granger,

Désignation d'un secrétaire de séance : Germaine BUYRET assistée de Laura ESCOBAR
Point 1 : Le PV du 5 Juillet 2023 a été approuvé à l'unanimité

Point 2 : Indemnités des élus pour 2022, le maire rappelle l'état récapitulatif annuel des indemnités perçues au titre de tout mandat ou de toute fonction exercés.

Le conseil municipal à l'unanimité, prend acte de cette présentation.

Point 3 : Création d'un poste au service périscolaire

Le maire propose à l'assemblée de créer un emploi non permanent au service scolaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer un emploi non permanent et charge le maire de procéder au recrutement et à la signature de ce contrat à durée déterminée.

Point 4 : Révision des tarifs de location du matériel livré

Le maire propose au conseil d'apporter des modifications aux décisions prises lors des conseils municipaux des 1 mars et 9 juillet 2023

Après différents échanges et prise en compte du temps passé par le service technique, il est proposé à la livraison d'une chaise : 2€ et d'une table : 5€

Concernant la location des chapiteaux, pour l'instant et en fonction de l'état de ceux-ci, il est proposé de ne pas les louer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité ces modifications

Point 5 : Convention de passage de réseau et pose de chambre de tirage avec le TE38

Cette convention permettra l'enfouissement BT/FT route de Morestel et de modifier le branchement électrique sur les parcelles cadastrées C 662 et 663

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité

Point 6 : Décisions prises depuis le 5 juillet 2023

DUBOIS motoculture	323 € souffleur aspiro pour le service technique
ONF	3349,77 € travaux d'entretien sur les plantations de peupliers
LACROIX	1423,66 € panneaux et accessoires
GUTTIN	708 € fourniture et pose de 4 rôles pour le silo à copeaux
INTERMARCHE	50,72 € accueil du groupe Bathernay
BLACHERE	593,04 € guirlandes lumineuses

Présentation publique des autorisations d'urbanisme avec la liste des arrêtés pris depuis le 5 juillet 2023

Demandeur SIBERT Pierre pose d'un portail	acceptation du 17/07/2023
Demandeur RIVIERE Tony rénovation de toiture	acceptation du 19/07/2023
Demandeur DECKER Sandrine réfection d'une toiture	acceptation du 17/07/2023
Demandeur PEQUEY Pierre rénovation de façade	refusée
Demandeur LARCHEY Alix remplacement menuiseries	acceptation du 31/08/2023
Demandeur VIDONI Noel installation serre agricole	refusée
Demandeur TRESOR Anna construction piscine enterrée	refusée
Demandeur LAVE Clément rénovation toiture	acceptation du 07/08/2023
CU :	
Maitre RICHY succession JOLIVET	simple info/vente

Le conseil municipal à l'unanimité prend acte des décisions du maire et des adjointes en vertu de leurs délégations respectives

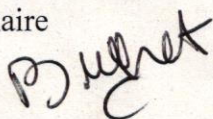
QUESTIONS DIVERSES

Création d'un groupe de travail Télécom
Sylvain GRANGER - Laura ESCOBAR - Daniel REVELLO

La séance est levée à 21 H 30

PV approuvé le 4 octobre 2023 à l'unanimité

La secrétaire de séance,
Germaine BUYRET
2^{ème} adjointe au maire



Le Maire,

Sylvain GRANGER